



Conseil économique et social

Distr. générale
4 mars 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements

Vingt-neuvième session

Genève, 19 et 20 mai 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session*

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir du lundi 19 mai à 10 heures,
dans la salle III

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements.
3. Changements climatiques et données sur les équipements de transport.
4. Projets nationaux et infranationaux en matière d'évaluation des effets des changements climatiques et de définition des besoins d'adaptation des équipements de transport.
5. Base de données sur les mesures d'adaptation.

* Pour des raisons d'économie, les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org/transport/trends-and-economics>). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@un.org). Toutes les représentantes et tous les représentants, y compris ceux munis d'un badge d'accès de longue durée, sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1011787/>. Ceux qui ne disposent pas d'un badge d'accès de longue durée valide doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 59 75) ou par courrier électronique (maria.mostovets@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse www.unece.org/practical-information-delegates.



6. Directives pour la prise en compte des changements climatiques dans les processus de planification et les processus opérationnels.
7. Questions diverses.
8. Date et lieu de la prochaine session.
9. Résumé des principales décisions prises.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements (le Groupe d'experts) sera invité à adopter l'ordre du jour, qui figure dans le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/57.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/57

2. Initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements

Le Groupe d'experts devrait poursuivre sa réflexion sur les initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements. À cet égard, des experts pourraient communiquer des informations actualisées sur les initiatives en cours, s'il y a lieu.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les auteurs principaux du rapport technique final présenteront les versions actualisées des projets suivants :

- ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/4 (Risques pour les transports liés à la variabilité et aux changements climatiques : tendances récentes et projections issues des modèles régionaux) ;
- ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/5 (Politiques et législation en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des transports) ;
- ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/6 (Méthodes d'évaluation des incidences des aléas climatiques sur les systèmes de transport) ;
- ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/7 (Adaptation des systèmes et des actifs de transport aux changements climatiques).

Le Groupe d'experts devrait mettre la dernière main à ces documents en vue de leur inclusion dans le rapport final.

La présidence et la vice-présidence, avec l'appui du secrétariat, présenteront un projet d'introduction et un projet de conclusions et recommandations, pour examen et finalisation par le Groupe d'experts. Ces projets de parties du rapport final figurent respectivement dans les documents informels WP.5/GE.3 (2025) n° 22 et WP.5/GE.3 (2025) n° 23.

Le Groupe d'experts devrait ensuite approuver les études de cas qu'il a examinées à la session précédente pour inclusion dans le rapport final. Les documents ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/8, 9, 10 et 11 contiennent respectivement des études de cas sur l'application des méthodes d'évaluation des risques, sur l'évaluation des effets des changements climatiques, sur l'application de mesures d'adaptation dans le domaine des transports et sur les enseignements tirés des événements passés.

Le Groupe d'experts sera également invité à examiner des études de cas supplémentaires soumises par des experts, qui figurent dans les documents informels WP.5/GE.3 (2025) n°s 5 à 9.

Ensuite, la présidence et la vice-présidence présenteront le projet de rapport de synthèse à l'intention des décideurs, tel qu'il figure dans le document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 36. Le Groupe d'experts sera invité à l'examiner et à en établir la version définitive.

Le Groupe d'experts sera invité à approuver son rapport final en vue de sa soumission au Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) pour adoption.

Enfin, la présidence et la vice-présidence, avec l'appui du secrétariat, présenteront le projet de mandat d'un organe technique chargé de diriger les futurs travaux relatifs à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports et à l'adaptation à ces changements, qui figure dans le document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 37.

Une fois qu'il aura examiné et parachevé le mandat, le Groupe de travail sera invité à l'approuver en vue de sa soumission au WP.5 pour adoption.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/4, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/5, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/6, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/7, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/8, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/9, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/10, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2025/11, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 22, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 23, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 24, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 25, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 26, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 27, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 28, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 29, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 30, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 31, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 32, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 33, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 34, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 35, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 36, document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 37

3. Changements climatiques et données sur les équipements de transport

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe d'experts sera invité à poursuivre ses débats sur la question des structures communes de données sur les dommages et les coûts imputables aux effets des changements climatiques sur les transports.

4. Projets nationaux et infranationaux en matière d'évaluation des effets des changements climatiques et de définition des besoins d'adaptation des équipements de transport

Les experts sont invités à faire état des projets nationaux ou infranationaux menés à terme, en cours ou planifiés en matière d'évaluation des effets des changements climatiques et de définition des besoins d'adaptation des équipements de transport.

5. Base de données sur les mesures d'adaptation

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'éventuels futurs projets illustrant l'application de la méthode des parcours d'adaptation à certains équipements de transport.

Le secrétariat informera le Groupe d'experts de l'état d'avancement de la publication de son Cadre pour l'élaboration des parcours d'adaptation à l'intention des professionnels des transports.

6. Directives pour la prise en compte des changements climatiques dans les processus de planification et les processus opérationnels

Le Groupe d'experts sera invité à étudier d'éventuels projets futurs relatifs à l'application des tests de résistance.

La directrice du projet TER rendra compte de l'atelier TER sur la résilience des équipements ferroviaires face aux changements climatiques.

Le Groupe d'experts sera ensuite invité à examiner la version actualisée du projet de guide pour l'évaluation de la criticité des moyens de transport, établie en tenant compte des commentaires formulés à la vingt-huitième session, qui figure dans le document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 38.

Document(s)

Document informel WP.5/GE.3 (2025) n° 38

7. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucun sujet n'avait été évoqué au titre de ce point.

8. Date et lieu de la prochaine session

La session faisant l'objet du présent ordre du jour est la dernière session prévue dans le cadre du mandat actuel.

9. Résumé des principales décisions prises

Conformément à la pratique établie, la présidence récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétariat établira, en coopération avec la présidence et la vice-présidence, le rapport final de la session.
